



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2273

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 1er

objet : Quartiers anciens - Bas des Pentes - Rez de chaussée (RDC) commerciaux - Acquisitions foncières - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouvernyre, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Hugué), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Farih.

Conseil du 6 novembre 2017**Délibération n° 2017-2273**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commune (s) : Lyon 1er

objet : **Quartiers anciens - Bas des Pentes - Rez de chaussée (RDC) commerciaux - Acquisitions foncières - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Lyon 1er - Quartiers anciens rez de chaussée (RDC) commerciaux - Bas des Pentes fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

La mise en œuvre du schéma de développement économique des Pentes de la Croix-Rousse a permis l'obtention de résultats significatifs à la fois dans le nombre et la nature des activités implantées. Les actions conduites ont pour objectif le maintien et le développement des entreprises existantes, la promotion du quartier et le soutien à l'implantation d'activités nouvelles.

Néanmoins, la dynamique économique des Pentes souffre encore de l'image négative liée à la vacance de quelques locaux et/ou à faible qualification des activités présentes. Le bas de la rue Romarin est principalement concerné.

Dans ce contexte "Le projet Bas des Pentes de la Croix-Rousse" s'inscrit dans le processus de reconquête engagé depuis un certain nombre d'années. Le projet vise à modifier cette image en travaillant essentiellement sur 3 thématiques : le développement économique et commercial, la sécurité et la tranquillité ainsi que le cadre de vie, déclinées au travers d'actions identifiées.

II - Projet

Le périmètre opérationnel retenu est limité à l'ouest par la rue Sainte-Marie des Terreaux, au nord par la rue des Capucins, à l'est par la rue du Griffon et au sud par la rue Puits Gaillot et la place des Terreaux, intégrant les 3 entrées des Pentes (Griffon, Romarin, Sainte-Marie des Terreaux). A l'intérieur de ce périmètre, un périmètre d'intervention prioritaire essentiellement limité à la rue Romarin et pour partie à la rue Saint-Polycarpe et Sainte-Catherine.

Les objectifs territoriaux du projet "Bas des Pentes" sont les suivants :

- créer une boucle commerciale entre la place Sathonay et la place des Terreaux, passant par la place Croix-Paquet, le passage Thiaffait,
- conforter ou diversifier l'identité économique territoriale du quartier selon les filières retenues,
- contribuer au maintien et au développement des commerces déjà installés,
- réanimer les activités diurnes par opposition aux activités nocturnes fortement représentées sur le bas du quartier.

Le plan d'action économique et commercial comprend :

- une programmation commerciale,
- la constitution d'un portefeuille foncier par acquisitions amiables, préemptions sur déclaration d'intention d'aliéner (DIA) et négociation avec les bailleurs publics et privés,
- la recherche de porteurs de projet correspondant aux filières retenues.

La mise en place d'une stratégie foncière offensive nécessite également que ces actions soient inscrites dans une démarche de requalification globale du secteur concernant à la fois le cadre de vie, l'harmonisation des façades et des enseignes, etc.

Il s'agit de maîtriser un portefeuille de locaux repérés comme stratégiques pour implanter de nouvelles activités.

Aujourd'hui, il est nécessaire de dégager une enveloppe financière afin de pouvoir réaliser les acquisitions foncières dans le périmètre d'intervention prioritaire : rue Romarin. Le budget estimé à 760 000 € correspond aux opportunités d'acquisition par préemption ou par acquisition à l'amiable pour 2017 et 2018.

III - Autorisation de programme à individualiser

Le montant de l'autorisation de programme à individualiser pour réaliser ces acquisitions foncières de RDC commerciaux sur le secteur du Bas des Pentès à Lyon 1er, s'élève à 760 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve le financement d'acquisitions foncières de rez de chaussée (RDC) commerciaux sur le secteur du Bas des Pentès à Lyon 1er pour la période 2017-2018, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de développement économique des Pentès de la Croix-Rousse, pour un coût total estimé à 760 000 €.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P01 - Développement économique local pour un montant de 760 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 380 000 € en 2017,
- 380 000 € en 2018,

sur l'opération n° 0P01O5514.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.